

# EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



## AR Prefecture

016-211601208-20220405-D2022205-DE  
Reçu le 07/04/2022  
Publié le 07/04/2022

Délibération : L' an deux mille vingt deux, le mardi 5 avril à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire  
D\_2022-2-5 Salle des fêtes à Dirac, sous la présidence de Madame TERRADE Anne-Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Date de convocation du Conseil : 28 mars 2022

Présents : 16 Présents : Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne-Marie, Monsieur MORA Vincent, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTÉGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Monsieur DOUET Anthony

Votants : 18

Pouvoirs :  
Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame MONTÉGU Bénédicte  
Madame ROULAUD Amandine a donné pouvoir à Monsieur BOSSARD Jean Paul

Objet : Budget commune  
Vote du BP 2022

Excusé(s) : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre,  
Mesdames CORBIN Manitarritiana et ROULAUD Amandine.

Secrétaire de Séance : Monsieur BOSSARD Jean Paul

Madame le Maire donne la parole à l'adjoint en charge des finances qui présente le budget 2022.

Au niveau du chapitre pour la section fonctionnement  
Au niveau du chapitre pour la section d'investissement

- la section Fonctionnement s'équilibre à **1 121 000,00 €**
- la section Investissement s'équilibre à **663 000,00 €**

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2022,

### **VOTE le budget 2022 :**

Au niveau du chapitre pour la section fonctionnement  
Au niveau du chapitre par opération pour la section d'investissement

- la section Fonctionnement s'équilibre à **1 121 000,00 €**
- la section Investissement s'équilibre à **663 000,00 €**

Les travaux suivants sont prévus à ce budget :

- L'achat de la carrosserie : **61 000 €**
- Les travaux d'aménagement de l'ancienne carrosserie : **316 000 €**
- Travaux de voirie : **125 000 €**
- Travaux sur les immeubles de rapport : **8 000 €**
- Travaux de reprise de concessions dans le cimetière (2ème partie): **8 000 €**
- Frais d'études : **38 000 €**

**Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 6**

Madame Le Maire  
Anne-Marie TERRADE

Emis le 5/04/2022, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 7/04/2022

